

Comité de pilotage N°2

du 10/04/14

Elus présents : Isabelle Raffner, Christine Seux, Charles Desbois, Annie Morin, Dominique Baldéranis, Joachim Hirschler, Vincent Beillard, Annette Gueydan, Agnès Hatton, François Pegon, Fernand Karagiannis, André Oddon,

Elus excusés, Sabine Girard et David Gourdant, Gatou (Michel Gautheron)

Présents : Hans Vankooten, Laurence Poitou, Elke Hirschler, Josselyne Bougard, Sylvette Kessler, Jean Denis Legrand, Christian Larcher, Catherine Mezin, Tristan Rechid, Corine Goy, Pierre Chomet, Monique Chomet, Marie-Claude Sarthou, Celine Gautheron, Cecile Calloud, Martine Lamande, Mireille Banet, Monique Teghil,

Approbation du compte rendu du comité de pilotage du 03.04.14 :

Le compte rendu est approuvé.

Débriefing du comité de pilotage :

Voir pièce jointe à remettre sur le doc

Tout le monde est d'accord pour que le public puisse intervenir au fur et à mesure des débats sauf Charles Desbois et François Pegon qui s'abstiennent.

Adresse mail des élus :

Le nom de domaine est : mairiedesaillans26.fr

On décide que se sont les noms des compétences génériques qui serviront pour les adresses mail

- maire**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:maire@mairiedesaillans26.fr)
- 1ereadjointe**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:1ereadjointe@mairiedesaillans26.fr)
- travaux**[@mairiedesaillans.fr](mailto:travaux@mairiedesaillans.fr)
- social**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:social@mairiedesaillans26.fr)
- jeunesse**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:jeunesse@mairiedesaillans26.fr)
- associations**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:associations@mairiedesaillans26.fr)
- economie**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:economie@mairiedesaillans26.fr)
- environnement**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:environnement@mairiedesaillans26.fr)
- finances**[@mairiedesaillans26.fr](mailto:finances@mairiedesaillans26.fr)

Pour la compétence enfance, jeunesse, éducation, Christine et Isabelle souhaitent plutôt jeunesse@mairiedesaillans26.fr qui ne fait pas référence qu'à la petite enfance.

Accord sur le contenu du site que l'on ouvre dès cette fin de semaine:

Accord pour :

- Mettre les pages contacts avec nos contacts et ceux de la Mairie y compris nos plages de présences, les noms des binômes, les adresses mails, les plannings des dates des commissions.
- Mettre aussi les informations qui concernent les services de la Mairie, les documents administratifs. Attention à communiquer des infos qui ont été validées par le comité de pilotage ou le conseil municipal selon les cas.
- Mettre les comptes rendus des conseils municipaux depuis 2008 et des comités de pilotage

Le groupe action projet Transparence-Information qui se met en place avec Fernand Karagiannis concernera aussi le site et proposera des pistes d'organisation et de contenu aux élus.

Information Travaux :

Les réunions de chantier auront désormais lieu le vendredi ;

André ODDON propose un agrandissement des fosses prévues pour mettre les arbres mais aussi qu'on mette dedans un mélange terre-pierre qui permettra d'élargir le choix des arbres à planter au lieu de les cantonner à peupliers ou cyprès. Dernière proposition ; mettre du bois autour des arbres pour protéger les piétons

A voir aussi si on peut reculer les fosses et les mettre plus loin de la voirie.

François Pegon rappelle qu'il faudrait prendre l'avis du paysagiste qui a fait l'étude.

Informations diverses:.

Le tabac presse : Une personne a déposé un dossier sérieux de reprise du tabac presse, si le dossier est accepté le tabac devrait rouvrir en juin 2014.

Le gîte de la Roche : La compétence tourisme ayant été transmise à la communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans(3CPS), le gîte de la Roche devient la propriété de la 3CPS. François Pegon, Vice Président chargé du Tourisme auprès de la 3CPS précise que ce gîte fait d'autre part l'objet d'un projet plus vaste concernant le tourisme et que ce bien reste dans le domaine public mais dans une autre collectivité. Ce fût un choix de maintenir la compétence tourisme dans la 3CPS comme avant elle était dans la CCPS

Joachim Hirschler s'étonne que la commune perde ce bien sans compensation et sans cahier de charge précis. Donner cette compétence est une perte nette de gouvernance pour le village. Pour François Pegon, à l'avenir seuls les régions et les intercommunalités seront porteuses de projets.

Autre précision ; le bâtiment du Gîte est en piteux état mais il n'y a pas de travaux prévus rapidement, des petits travaux peuvent être faits en attendant que le projet principal sorte(cf François Pegon)

La station d'épuration : François Pegon voulait que la 3 CPS prenne la compétence des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration mais ce n'est pas le choix fait à la 3CPS.

André Oddon est favorable à ce que la compétence du réseau d'assainissement reste à la commune.

L'Interco

Fernand Karagiannis rappelle que notre souhait était bien de mettre l'Interco dans la dynamique de notre démarche et donc de travailler sur la transparence, la communication, l'implication des habitants ; les habitants ont besoin d'être informés.

C'est à la 3CPS de faire son travail d'information des habitants mais nous pouvons être des instigateurs.

Vendredi point info presse à 17h30: Il est créé une réunion de communication les vendredis soirs pour répondre aux besoins des journalistes d'avoir rapidement l'ordre du jour et un petit compte rendu des réunions de comité de pilotage mais aussi pour faire le point sur les informations à donner aux habitants.

Statut de l'office de tourisme : L'office de tourisme est passé dans les compétences de l'Interco, la structure reste une structure associative, mais les bâtiments restent propriété de la commune. Objectif de regrouper les offices de tourisme pour faire une seule structure. Le personnel reste associatif

Les commissions participatives :

Dimanche de nombreuses inscriptions qui montre la volonté des personnes à participer aux commissions on est à 165 inscriptions individuelles

Il faut que les commissions action projet puissent rapidement se mettre en place.

Rappel : La commission travaille mais ne décide pas, c'est le conseil municipal qui décide

Toutes les premières réunions des commissions auront lieu dans la salle polyvalente. Pour le moment sont disponibles tous les créneaux des mardis et vendredis à 18h30 et le samedi 3 mai toujours à 18h30.

18 avril groupe aménagement Faubourg du Temple, mobilier, Soubeyranne, de 18h30 à 20h30 salle polyvalente

Cette commission travaille aussi sur la question du sens de circulation Faubourg du Temple, on va inviter les riverains pour participer à la réflexion. Il y a des affiches depuis mardi dans le village.

Le 22 avril action projet aménagement des rythmes scolaires de 20h30 à 22h30

Le 16 mai 18h30 deuxième réunion du groupe action projet rythmes scolaires

Première réunion commission Environnement le 29 avril à 18h30

Le conseil des sages propose une formation pour les animateurs.

Questions diverses :

Comment se fait-il qu'il n'y ait pas d'acheteurs sur les terrains du cèdre François Pegon explique que la municipalité était partie sur un programme à 1000 m² par lot. Le constat est que la surface du terrain est trop importante à cause du prix. Il y a néanmoins 1 acquéreur sérieux pour un lot. Il va se poser la question de la suite de la vente des lots ; doit-on rester sur 1000m² par lot ?

Christine Seux pose la question de l'acheteur qui a choisit un lotissement composé de 4 maisons et qui se retrouve avec un lotissement à 6 maisons.

Rangement Salle des fêtes : Monique Teghil demande la validation pour ranger la salle des fêtes et demande des personnes pour l'aider.

Demande de remettre les drapeaux à la Mairie Européen et Français

Il y a une demande pour installation d'un labo photographique sur Saillans. Les références ont été transmises à Fernand de la commission économie.

Demandes de subventions des associations : Dominique Baldéranis rappelle que les demandes de subvention des associations doivent être constituées d'un bilan, d'un budget prévisionnel et que tout versement est soumis à justificatif quand il s'agit d'un achat de matériel.

Budget 2014 :

Quelques repères : le budget est annuel, réputé sincère, unique (comporte dépenses et recettes), équilibré (sommes des recettes est égale à la somme des dépenses).

A Saillans il y a 2 budgets principaux :

- le général qui inclue le fonctionnement et les investissements,
- le budget eau et assainissement qui incluse lui aussi le fonctionnement et l'investissement.
- Un troisième petit budget concerne le CCAS..

Le vote du budget primitif doit avoir lieu avant le 15 avril et les années d'élections avant le 30 avril.

Le vote du compte administratif doit avoir lieu avant le 30 juin de l'année suivante

Deux solutions, soit le budget est voté ligne par ligne mais ce système est lourd car il génère de nombreuses délibérations en cours d'année en fonction des dépenses réelles.

Soit le budget est voté par chapitres ce qui permet de faire varier les lignes en fonction de la réalité des dépenses engagées.

Durant l'année, des décisions modificatives peuvent avoir lieu ; elles sont soumises à délibération du conseil municipal

Analyse du tableau des investissements :

	Dépenses			Recettes					
	Restes n -1	Nvx crédits	TOTAL	Emprunt	Sub Etat	Sub CG	Sub RRA	Autre	Autofint
<i>Tournes à gauche</i>	83 750	0	83 750					27 917	55 833
<i>Etude CAUE bâtiment place de la République</i>	340	0	340						340
<i>Etude CAUE projet équipements publics</i>	1 800	0	1 800						1 800
<i>Profil de baignade</i>	6 315	0	6 315		2 640				3 675
<i>Vente lots Cèdre</i>	0	0	0					100 000	-100 000
<i>Lotisst gd cèdre (reliquat crédits foncier)</i>	0	1 000	1 000						1 000
<i>Accès quartier la tuilière - terrains 2110</i>	0	500	500						500
<i>Aménagements locaux place Maurice Faure</i>	26 100	509 981	536 081			154 676		250 726	130 679
<i>Equipements services techniques</i>	0	1 000	1 000						1 000
<i>Renovation montée escalier mairie</i>	0	0	0			3 192			-3 192
<i>Création nouveaux vestiaires football</i>	0	0	0			24 612			-24 612

<i>Création passage gué Rieussec</i>	0	0	0			22 085	25 240		-47 325
<i>Mobilier scolaire</i>	812	0	812			261			551
<i>Sécurité routière 2014 - cinémomètre gare</i>	3 200	0	3 200			1 121			2 079
<i>Aménagements bords de Drôme 2012</i>	858	0	858			945			-87
<i>Raccordement postal tranche 3</i>	7 758	0	7 758			1 150			6 608
<i>Mobilier et informatique bibliothèque</i>	1 522	0	1 522			2 402			-880
<i>Voirie 2012</i>	0	0	0			3 150			-3 150
<i>Voirie 2013</i>	98 500	0	98 500			7 800			90 700
<i>Voirie 2014</i>	0	68 916	68 916			17 085			51 831
<i>Isolation façade nord bâtiment mairie-ecole</i>	0	61 200	61 200			20 272			40 928
<i>Eclairage public SDED - cotisation 2014</i>	0	14 000	14 000						14 000
<i>Lotissement le grand cèdre viabilités Maître œuvre</i>	-7 816	0	7 816						7 816
<i>Eglise Saint-Géraud beffroi</i>	0	37 200	37 200		12 400				24 800
<i>Mise en sécurité pont des Chapelains</i>	0	7 726	7 726			19 107			-11 381
<i>Etude diagnostic Eglise Saint-Géraud</i>	0	9 600	9 600			3 200			6 400
<i>Aménagement espace détente bord de Drôme</i>	0	0	0				1 370		-1 370
<i>Création d'un espace mutlti activités</i>	0	4 690	4 690			39 596			-34 906
<i>Création d'un terrain de basket</i>	0	31 109	31 109			11 790			19 319
<i>Fouilles archéologiques grande rue</i>	175 060	0	175 060		141 325				33 735

<i>Acquisition cuisinière salle des fêtes</i>	0,00	6 000,00	6 000,00						6 000
<i>Diagnostic accessibilité SDF ou ADAP</i>	0,00	1 500,00	1 500,00						1 500
<i>Plan accessibilité voirie/espaces pub-PAVE</i>	0,00	5 000,00	5 000,00						5 000
TOTAL	413 830	759 422	1 1730 251		156 365	332 444	26 610	378 643	279 189

Colonne Reste N-1 : il s'agit des investissements commencés mais non terminés et qui vont encore générer des dépenses prévues dans cette colonne.

En ce qui concerne les fouilles archéologiques, la phase de terrain est terminée mais il reste la phase d'analyse avec la rédaction et la remise d'un document à la Mairie. C'est cette phase qu'il reste à financer.

Dans la colonne recette: les recettes sont liées aux subventions

à des partenaires plus anecdotiques comme par exemple l'agence de l'eau ou la vente de biens, par exemple la vente de lot du cèdre ou de la perception

à la reversion par l'état de la TVA liée aux investissements fait l'année précédente

Lots du cèdre ; le lotissement a été viabilisé par la commune il n'y a donc plus de travaux mais les recettes liées à la vente des terrains seront disponibles pour financer d'autres opérations.

Les excédents d'un exercice peuvent servir, pour partie, à financer des investissements, et/ou pour partie à rembourser un emprunt par exemple. C'est au conseil municipal de définir quel montant doit être affecté à l'investissement. Ce montant augmente la ligne autofinancement de la commune.

Les études réalisées qui n'ont pas donné lieu à la réalisation de travaux doivent être amortis sur une durée de 5 ans et elles rentrent dans la section investissements.

Tableau récapitulatif des investissements

INVEST. DEPENSES RECETTES

Dép gales	280 000,00	Excéd rep	230 000,00
Personnel	320 000,00	Attenuations charges	11 500,00
Imprévu	68 000,00	Produits	20 500,00
Virt prév.	166 750,00	Impôts/taxes	480 000,00
Amortisst	5 000,00	Dotations	380 000,00
Aut. Charges	173 750,00	Autres prod	35 000,00
Charges fin	30 000,00	Prod fin	0,00
Charg except.	3 500,00	Prod. Except	0,00
Impots/tax	110 000,00		Solde
Total	1 157 000,00	Total	1 1570,00 000,00
Résult exercice	922 250,00		927 000,00 4 750,00
Résult consolidé	234 750,00		

Les 110 000€ correspondent à un trop perçu par la commune : la suppression de la taxe professionnelle a engendré un système de compensation de l'état. Avec ce système la commune de Saillans a perçu un excédent de 110 000€ que la commune doit rendre.

Les 230 000€ représentent l'excédent de l'exercice 2013 que le conseil municipal affecterait à l'investissement. Cette décision doit être votée.

Analyse du budget d'investissement eau assainissement

	Restes n -1	Nvx crédits	TOTAL	Emprun t	Sub Etat	Sub CG	Sub RRA	Autre	Autofin t
<i>Etude complémentaire réseau assainissement</i>	0,00	0,00	0,00			2 200,00		5 500,00	-7 700,00
<i>Extension réseau assainissement Samarins</i>	0,00	0,00	0,00		49 992,50	35 250,00			-85 242,50
<i>Appel à projet économie d'eau</i>	0,00	39 400,00	39 400,00					27 000,00	12 400,00
<i>STEP acquis</i>	2 000,00	0,00	2 000,00						2 000,00
<i>Création d'une antenne AEP secteur gare</i>	0,00	18 000,00	18 000,00						18 000,00
<i>Renforcement ressource eau - nouveau réservoir</i>	0,00	248 999,96	248 999,96		0,00	0,00	0,00		248 999,96
<i>EU Gde rue</i>	972 776,04	0,00	972 776,04	230 000,00	152 500,00	144 732,00		213 897,00	231 647,04
TOTAL OPERATIONS	974 776,04	306 399,96	1 281 176,00	230 000,00	202 492,50	182 182,00	0,00	246 397,00	420 104,50

La part la plus importante de ce budget est réservée au remplacement du réseau de la Grande Rue.

Autre grand projet : la construction d'un nouveau réservoir correspond à une nécessité d'approvisionnement en eau notamment pendant certains pics qui correspondent à des périodes estivales et de sécheresse. Une seule source d'approvisionnement est trop juste. L'objectif est de créer un réservoir, qui serait en rive droite de la rivière et qui serait une capacité secondaire en cas de besoin. Il y a du travail à faire pour présenter le dossier afin d'obtenir un maximum de financement auprès de nos partenaires

A savoir ; si on améliore le rendement au niveau de l'utilisation de l'eau et de la réduction des pertes, on peut obtenir des subventions plus importantes.

Tableau de synthèse du budget de fonctionnement eau et assainissement

FONCTIONNT	DEPENSES	RECETTES			
	Dép gales	67 220,00	Excéd rep	92 964,00	
	Personnel	8 000,00	Amortiss	42 000,00	
	Imprévu	10 000,00	Produits	122 000,00	
	Virt prév.	82 964,00			
	Amortisst	64 000,00	Dotations	0,00	
	Aut. Charges	2 000,00			
	Charges fin	12 000,00	Prod fin	0,00	
	Charg except.	11 000,00	Prod. Except	220,00	
	Total	257 184,00	Total	257 184,00	0,00
Résult exercice		164 220,00		164 220,00	0,00
Résult consolidé	92 964,00				

Fin de la réunion à 21h06